



Les 3 § du Syndic...

Depuis longtemps, et va savoir pourquoi, était érigé sur la place de jeux un mât. Un mât sans drapeau, c'est triste et c'est même moche. Depuis quelques jours, les armoiries de la commune flottent sur la place de jeux et le pavois sera continu tout l'été. On baissera le pavillon en même temps que l'on fermera les fontaines à l'arrière-automne.

Comme vous l'avez constaté, l'écusson placé à l'entrée du village sur l'emplacement réservé à l'affichage des manifestations, à disposition des sociétés locales du périmètre Asse et Boiron, a été démonté. Il avait subi des ans d'irréparable outrage et se trouvait mal placé par la proximité du futur giratoire ! (Je sais, je sais, c'est un peu l'Arlésienne ce giratoire, ce ne sont pourtant pas les relances qui manquent !). Il sera magnifiquement remplacé par les couleurs communales, cantonales et nationales, revisitées avec originalité et qui rappelleront la proximité des rails de chemin de fer Nyon-Crassier-Divonne, à la fois par l'écusson et son support, et qui jouxteront le parking de l'Ancienne Gare.

Les trois drapeaux marqueront donc de belle manière l'entrée de notre village, de notre canton, de notre pays ! Eux seront laissés à demeure, car ils sont faits pour résister aux intempéries. Et pour ne pas confondre avec des commémorations officielles, c'est toujours la maison de commune qui sera pavoisées lors des 24 janvier, 14 avril ou 1^{er} août.

Dernier clin d'œil : on dit qu'un drapeau flotte alors qu'il n'est pas sur l'eau et ce sont des pylônes de chemin de fer qui rappelleront les fiers vaisseaux des mers !

Vos billets de bus au guichet communal

Les usager-ères des transports publics nyonnais (TPN) l'auront remarqué : depuis le 16 avril passé, il n'est plus possible d'acheter un billet de bus auprès des chauffeur-euses. Pour remplacer cette prestation, des distributeurs de titres de transport embarqués ont été installés. Ces derniers se situent près des portes centrales et permettent à chacune d'acheter son billet. Les moyens de paiement acceptés sont les suivants : cartes bancaires sans contact (crédit ou débit), les applications de paiement sur smartphone telles que Twint, Apple Pay, Google Pay et Samsung Pay. Il n'est pas possible de payer avec de l'argent liquide ou une carte bancaire qui n'a pas la fonction sans contact.



A ces moyens de paiements s'ajoute la «MobiCard», carte de paiement rechargeable des TPN. Cette carte remplace l'argent liquide et peut s'avérer très pratique si vous ne disposez pas d'une carte de crédit ou de débit sans contact ou d'un autre moyen de paiement cité plus haut. Vous pouvez recharger la MobiCard d'un montant minimum de CHF 2,50 à un montant maximum de CHF 100.-. Elle vous permet d'acheter votre billet auprès de ces nouveaux distributeurs de titres de transport embarqués.

La Municipalité a décidé de mettre en place une nouvelle prestation communale. Vous avez désormais la possibilité de recharger votre MobiCard au guichet de l'administration communale, selon les horaires d'ouverture de l'administration. Vous pouvez également la faire recharger en d'autres lieux, notamment, aux guichets TPN à Nyon et certains commerces. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.bustpn.ch.

L'app « Guichet Mobile » : pour une mobilité plus douce

L'application Guichet Mobile est proposée par la Région de Nyon et est destinée aux pendulaires des communes partenaires de cette prestation. La Municipalité a le plaisir de vous annoncer qu'elle a décidé d'adhérer à cette nouvelle prestation de mobilité.

Développée par la Région de Nyon avec le soutien de communes, ainsi que du Canton de Vaud et des transporteurs, elle est disponible gratuitement sur les systèmes iOS et Android. Scannez le QR Code pour la télécharger.

Avantages

Cette application vous offre les avantages suivants :

- Recommandations de transport selon vos points de départ et d'arrivée (incluant les vélos et vélos en libre-service) ;
- Covoiturage en créant une équipe ou en rejoignant un groupe existant ;
- Informations et offres intéressantes en lien avec la mobilité dans le district ;
- Vos économies en CO² et en CHF par rapport à la voiture individuelle et votre temps d'activité par jour ;
- Service de conseils disponible via la messagerie de l'app ;
- Défis personnels.



Version en ligne

Vous pouvez également vous inscrire sur la version en ligne de l'application (sans besoin de télécharger l'application).

Des questions ?

Consultez la FAQ sur www.guichet-mobile.ch qui contient de nombreuses explications et réponses aux questions fréquentes des utilisateur-trices. L'équipe du Guichet Mobile se tient également à votre disposition via la messagerie de l'application.

Des idées pour améliorer la mobilité ?

Toutes vos idées et suggestions pour améliorer la mobilité du district sont les bienvenues, n'hésitez pas à contacter les collaborateur-trices de Guichet Mobile via la messagerie de l'application.

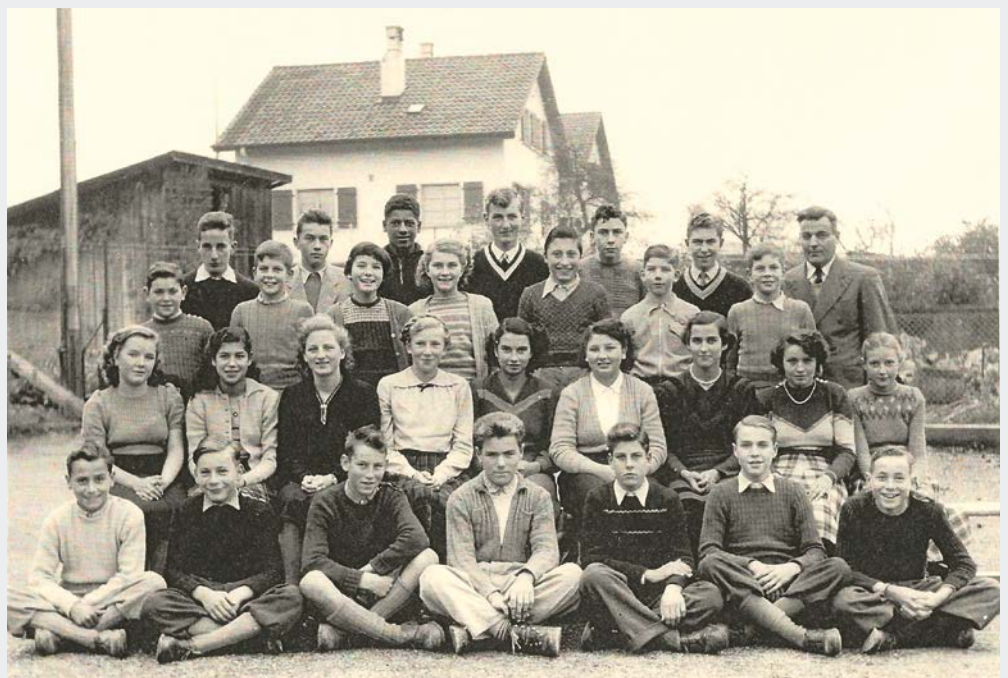
Il s'agit d'un projet pilote d'une année auquel la Municipalité a souhaité souscrire. Le bilan sera fait en 2023 et il sera décidé à ce moment-là de la pérennisation de la participation de Crassier ou non

Qui se reconnaîtra ?

Monsieur André Durussel, aujourd'hui résidant à Chêne-Pâquier, a récemment envoyé une photo d'archive à la Municipalité. Il s'agit d'une vue de l'école primaire supérieure de Crassier en 1951, il y a plus de 70 ans. En haut à droite, on reconnaît Monsieur Henry, enseignant.

Pour les plus curieux, Monsieur Durussel a publié un beau texte sur son blog en ligne « Grain de sel » qu'il serait, malheureusement, trop long de restituer ici.

Qui se reconnaîtra sur cette photo ? Les jeux sont ouverts jusqu'à la prochaine édition du journal du Lien !



Les infos de la Municipalité

La nuit est belle: Crassier va plus loin

Ces dernières années, Crassier a éteint son éclairage public à plusieurs reprises dans le cadre du projet «La nuit est belle» afin de sensibiliser la population aux enjeux qui y sont liés tels que la pollution lumineuse ou la consommation d'énergie. La prochaine édition aura lieu le 23 septembre prochain.

Cette année, Crassier ne participera pas à nouveau à ce projet d'extinction des luminaires et pour cause: les travaux de réduction de l'éclairage public battront leur plein à ce moment-là. En effet, le Conseil communal a approuvé en mars passé le préavis relatif à la modernisation et la rénovation de nos luminaires.

L'éclairage public de Crassier ne sera donc plus seulement réduit le temps d'une nuit mais durablement dès la réalisation des travaux qui devraient s'achever au plus tard au début 2023.

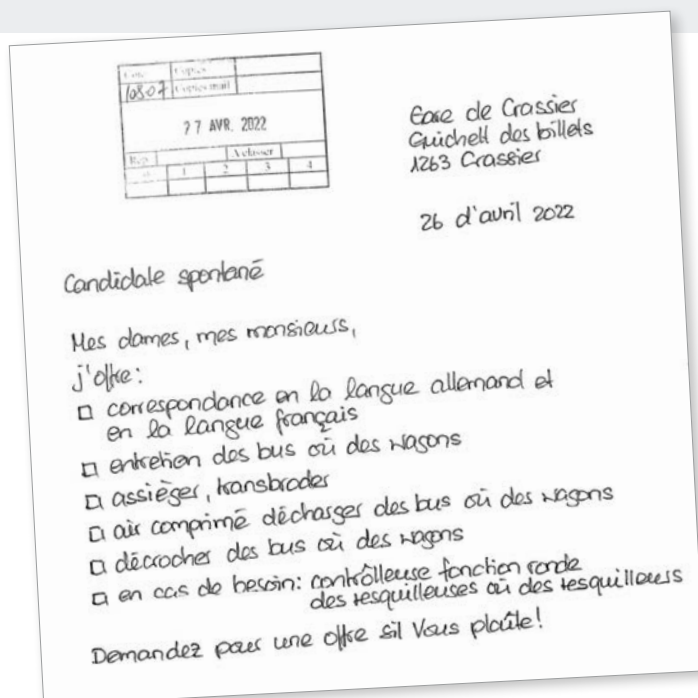
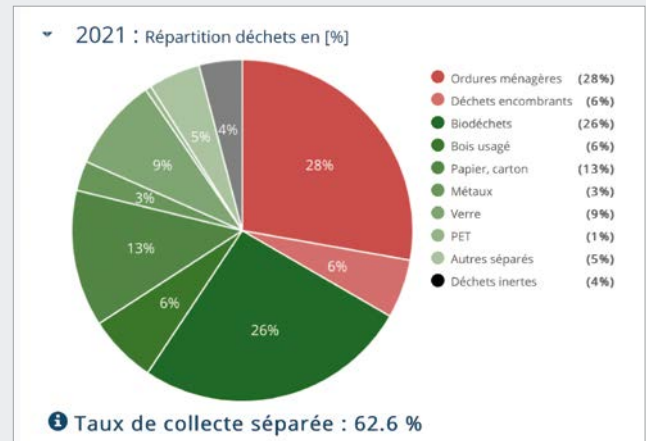
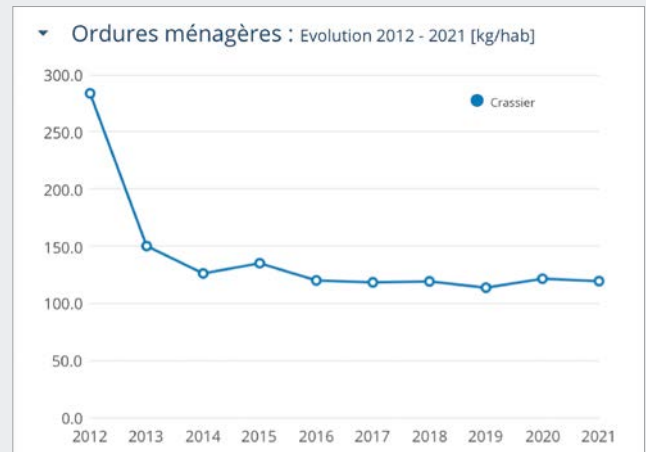
Crassier et ses déchets

Chaque année, des statistiques concernant les déchets sont produites pour chaque commune du canton. Elles sont indispensables pour les autorités communales qui en tirent des informations précieuses quant à la gestion des déchets sur le territoire.

Crassier a également reçu ses statistiques pour ses déchets. Et il y a plusieurs bonnes nouvelles. La première concerne le taux de «collecte séparée», autrement dit, le pourcentage de déchets recyclés. Ce taux est passé de 58,9% de déchets revalorisés en 2020 à 62,6% en 2021, soit 5,8% de plus. Crassier a donc davantage trié en 2021 qu'en 2020. La moyenne cantonale à la même période était de 58,8% de déchets recyclés. La deuxième bonne nouvelle concerne la quantité de déchets en kilogrammes par habitant-e. En 2020, un-e habitant-e de Crassier a généré en moyenne 457,2 kg de déchets contre 429,5 kg en 2021, soit une baisse de 6,4%. Sur la même période, la moyenne cantonale se fixe à 450,7 kg/habitant-e pour 2021. Notre commune fait donc figure de bonne élève au regard des moyennes de notre canton.

Dans ce cadre, la Municipalité a le plaisir de vous annoncer qu'une poubelle à tri sélectif sera installée sur la place de jeux afin de revaloriser une part toujours importante de nos déchets. Cet investissement est un projet-pilote qui vise à déterminer l'intérêt de pareilles poubelles dans l'espace public.

Toutes ces statistiques sont disponibles au public sur le site internet www.vaud-stat-dechets.ch.



L'ancienne gare de Crassier continue de rayonner outre Sarine

La Municipalité reçoit régulièrement des offres spontanées de personnes cherchant un emploi. La dernière en date est cette jolie lettre d'une habitante du canton de Thurgovie faisant acte de candidature pour un travail... à la gare de Crassier! Sans moquerie aucune, il est amusant de constater que notre gare continue de rayonner, même outre Sarine, des décennies après sa fermeture!

Toutes les informations personnelles de cette personne ont bien entendu été caviardées pour la publication de cette édition du journal du Lien.

Triathlon

Le Triathlon de Nyon continue son développement avec deux jours de courses adaptés à tous les niveaux et inclusif, les 6 et 7 août prochains à Colovray. Les organisateurs, composé d'un comité 100% bénévole, consolident leur collaboration avec Special Olympics Switzerland et l'Association suisse des paraplégiques, afin d'intégrer dans leur événement des athlètes à besoins spécifiques et leur proposer les adaptations nécessaires.

L'épreuve nyonnaise propose un programme pour les sportifs néophytes ou confirmés, qui souhaitent se challenger ou simplement découvrir les bienfaits du triple effort. Les courses populaires réparties sur deux jours sont toujours bien présentes avec le triathlon Découverte, le Team Famille & Tri Kids, Aquathlon, Short Distance, Olympic Distance ou encore en Relais. Nyon verra également s'affronter l'élite du triathlon suisse avec notamment les Championnats suisses en Elite, U20 et U18 qui se dérouleront le dimanche 7 août, dans le cadre de la Youth & National League.



Le comité d'organisation se réjouit d'ores et déjà d'accueillir les athlètes (inscription possible sur www.trinyon.ch/inscriptions) et remercie d'avance les bénévoles pour leur engagement, essentiel à la réussite de cette 33^e édition (inscription possible sur www.trinyon.ch/benevoles).

AGENDA

Vendredi 1^{er} juillet et samedi 2 juillet

Fête de la bière

Mercredi 13 juillet, après-midi

Présence à Crassier du « Poste mobile, la gendarmerie à votre porte »

pour lutter contre le sentiment d'insécurité

Lundi 1^{er} août

Fête nationale à Borex

Samedi 27 août

Pique-nique

Dimanche 04 septembre 2022

A la poursuite du diamant d'Asse et Boiron

Course à pied de la sous-région Asse-Boiron

Vendredi 4 novembre

Soirée Halloween dans la salle communale

Samedi 10 décembre

Cadeaux aux aînées et aînés



www.crassier.ch

Pilier public, cartes CFF, tous-ménages, location de salles, agenda...

Toutes les informations communales sont disponibles sur notre site internet!